

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

7 JUIN 2012

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

**Compte administratif  
2011 – Service de soins  
infirmiers à domicile**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 8 juin 2012  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 21 juin 2012  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 4 juillet 2012

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services



Aline RIDET

L'an deux mille douze, le 7 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 31 mai deux mille douze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Étaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT\*, Monsieur LEBRAY, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Madame KARCHI-SAAD, Madame Kéa TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Madame DE CASTRO COSTA, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

\*Madame de JOYBERT (sauf pour les dossiers 12 C 09a-09b-09c-10a-10b-10c-11a-11b-11c-12a-12b-12c)

Avaient donné procuration :

Madame GENDRON à Monsieur AUDURIER  
Madame GOMMIER à Madame NICOT  
Monsieur MAILLARD à Monsieur HAÏAT  
Monsieur ROUSSEAU à Madame BOUTIN  
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur LAMY  
Madame FRYDMAN à Madame RHONÉ

Était absent et excusé :

Monsieur RAVEL

Secrétaire de séance :

Madame USQUIN

**N° DE DOSSIER** : 12 C 09 c

**OBJET** : COMPTE ADMINISTRATIF 2011 – SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

**RAPPORTEUR** : Monsieur SOLIGNAC

Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,

Les résultats du compte administratif du service de soins infirmiers à domicile pour l'exercice 2011 s'établissent comme suit :

	Dépenses de l'exercice	Recettes de l'exercice	Résultat antérieur reporté	Résultat 2011
Fonctionnement	302 003,98 €	381 155,69 €	139 442,60 €	79 151,71 €
Investissement	145,02 €	33 520,17 €	31 468,65 €	33 375,15 €

Soit un résultat global 2011 de + **112 526,86 €**.

### DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après que Monsieur le Maire ait quitté l'Assemblée et invité Monsieur HAÏAT, doyen d'âge, à assurer la présidence,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

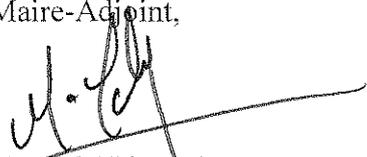
Vu le code général des collectivités territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le compte administratif du service de soins infirmiers à domicile pour l'exercice 2011 qui vient de lui être présenté.

POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint,

  
Maurice SOLIGNAC

Vice-Président du Conseil Général des Yvelines